

Avis relatif à la protection des renseignements personnels de Pier 21

1. Introduction

Gestion d'actifs Pier 21 Inc. (« **Pier 21** », également appelée « **nous** ») comprend et respecte l'importance des renseignements personnels que nous recueillons afin de gérer notre entreprise et d'entretenir nos relations d'affaires. Pier 21 a élaboré le présent avis relatif à la protection des renseignements personnels (l'« **avis** ») pour expliquer comment nous recueillons, utilisons et communiquons (« **traitement** » et toutes les formes du verbe « **traiter** ») les renseignements portant sur des personnes identifiables (les « **renseignements personnels** ») comme vous. Le présent avis décrit également vos droits à la protection de vos renseignements personnels et la façon de les exercer.

2. Exigences relatives à l'avis

2.1 *Responsabilité : Qui est responsable de mes renseignements personnels?*

Pier 21 est responsable des renseignements personnels que nous traitons. Nous avons nommé un chef de la conformité (le « **chef de la conformité** ») pour superviser notre conformité à la législation applicable en matière de protection des renseignements personnels.

2.1.1 Coordonnées de Pier 21

Gestion d'actifs Pier 21 Inc.

1751, rue Richardson

Montréal (Québec) H3K 1G6

514 397-4027

2.1.2 Coordonnées de notre chef de la conformité

Compliance@pier21am.com

2.2 *Quels renseignements personnels traitons-nous?*

Nous traitons les renseignements personnels suivants :

- a) **Identité et coordonnées** : y compris votre nom, adresse physique, adresse courriel, numéro de téléphone, date de naissance, état civil, numéro de passeport, statut fiscal, titre et fonction du poste.
- b) **Renseignements financiers et de paiement** : y compris votre compte bancaire et les autres renseignements nécessaires au traitement des paiements et à la prévention de la fraude.

Veillez noter : Si vous nous fournissez des renseignements personnels sur une personne autre que vous-même, vous devez vous assurer qu'ils comprennent comment leurs renseignements seront utilisés et qu'ils vous autorisent à nous les communiquer et à nous permettre, ainsi qu'à nos fournisseurs de services impartis, de les utiliser.

2.3 Pourquoi traitons-nous vos renseignements personnels?

Pier 21 traite vos renseignements personnels pour gérer notre entreprise et pour entretenir et établir des relations d'affaires. Nous traitons uniquement les renseignements nécessaires à ces fins. Si nous sommes tenus de traiter vos renseignements personnels à des fins différentes de celles décrites aux présentes, nous obtiendrons votre consentement avant de le faire, sauf dans les circonstances énoncées à l'article 2.8 de l'avis.

Les fins auxquelles nous traitons les renseignements personnels sont les suivantes :

- a) Pour exécuter toute obligation découlant d'un contrat que nous avons conclu avec vous ou pour prendre toute mesure liée à un contrat conclu avec vous, y compris :
 - (i) *pour vous inscrire comme client;*
 - (ii) *pour fournir et administrer nos services ou d'autres services ou solutions, selon vos instructions;*
 - (iii) *pour administrer et gérer notre relation avec vous, notamment la comptabilité, l'audit et la prise d'autres mesures liées à l'exécution de notre relation commerciale, y compris l'identification des personnes autorisées à représenter nos clients, fournisseurs ou prestataires de services;*
 - (iv) *pour traiter les paiements, la facturation et le recouvrement.*
- b) Selon ce dont nous avons besoin pour exercer nos activités et poursuivre nos intérêts légitimes, en particulier :
 - (i) *pour fournir nos services et répondre à toute question ou préoccupation concernant nos services;*
 - (ii) *pour analyser et améliorer nos services et communications et pour surveiller le respect de nos politiques et normes;*
 - (iii) *pour protéger la sécurité de nos communications et autres systèmes et pour prévenir et détecter les menaces à la sécurité, les fraudes ou d'autres activités criminelles ou malveillantes;*
 - (iv) *à des fins d'assurance;*

- (v) *pour recueillir des renseignements sur vos préférences afin de personnaliser et d'améliorer la qualité de nos communications avec vous.*

- c) Selon ce dont nous avons besoin pour mener des activités de marketing ou d'autres activités promotionnelles, notamment pour communiquer le matériel promotionnel duquel vous pouvez vous désabonner.

- d) Selon ce dont nous avons besoin pour respecter nos obligations légales ou intenter des poursuites, notamment :
 - (i) *pour protéger nos droits et notre sécurité ainsi que ceux des tiers;*
 - (ii) *pour nous conformer aux exigences légales ou aux ordonnances des tribunaux;*
 - (iii) *pour intenter des poursuites et présenter une défense dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'un arbitrage ou d'une procédure semblable;*
 - (iv) *pour communiquer cette information aux conseillers qui nous aident à nous conformer aux exigences juridiques, comptables ou en matière de sécurité.*

- e) Comme il est autrement autorisé par la loi.

Nous n'utiliserons pas vos renseignements personnels pour prendre des décisions automatisées affectant ou créant des profils autres que ceux décrits ci-dessus.

Nous n'utiliserons pas les renseignements personnels à des fins autres que celles auxquelles ils ont été recueillis, à moins d'avoir votre consentement, sauf dans les cas suivants :

- a) Des raisons juridiques, médicales ou de sécurité rendent impossible l'obtention du consentement;
- b) Pier 21 est autorisée à le faire ou est tenue de le faire selon les lois applicables.

2.4 Comment recueillons-nous vos renseignements personnels?

Les circonstances dans lesquelles nous pouvons recueillir des renseignements personnels vous concernant comprennent celles qui suivent :

- a) Lorsque vous nous demandez conseil ou utilisez l'un de nos services clients en ligne;

- b) Lorsque vos renseignements personnels nous sont fournis par un tiers parce que vous faites l'objet de conseils qu'on nous demande de lui fournir ou que vos renseignements sont par ailleurs inclus dans ces conseils;
- c) Lorsque vous communiquez avec nous par téléphone, courriel ou tout autre moyen électronique, ou par écrit, ou lorsque vous nous fournissez directement d'autres renseignements, y compris lors de conversations avec nos employés;
- d) Lorsque vous naviguez, remplissez un formulaire ou faites une demande de renseignements, vous fournissez volontairement des renseignements qui pourraient être inclus dans la collecte de renseignements personnels. Selon les circonstances, cela peut inclure des renseignements personnels comme l'adresse postale physique, l'adresse courriel personnelle, le ou les numéros de téléphone et d'autres détails tels que le sexe, l'emploi et d'autres renseignements démographiques. Vous trouverez plus de renseignements sur la manière dont notre site Web traite les renseignements personnels à l'article 2.7 dessous;
- e) Lorsque vous assistez à nos séminaires ou à d'autres événements ou que vous vous inscrivez pour recevoir des renseignements de notre part.

2.5 *Que se passe-t-il si je ne fournis pas mes renseignements personnels ?*

Lorsque nous devons recueillir des renseignements personnels en vertu de la loi ou afin de traiter vos instructions ou exécuter un contrat que nous avons conclu avec vous et que vous ne fournissez pas ces renseignements personnels lorsqu'on vous les demande, nous pourrions ne pas être en mesure d'exécuter vos instructions ou d'exécuter le contrat que nous avons conclu ou essayons de conclure avec vous. Dans ce cas, nous devons peut-être annuler le mandat que vous nous avez confié ou le contrat que nous avons conclu avec vous, mais nous vous informerons si tel est le cas à ce moment-là.

2.6 *Quelle est l'étendue des renseignements personnels dont nous avons besoin ?*

Pier 21 limite les renseignements personnels que nous traitons à ce qui est nécessaire pour gérer nos activités et entretenir et établir nos relations d'affaires.

2.7 *Comment vos renseignements personnels sont-ils traités lors de l'utilisation de notre site Web ?*

Bien que Pier 21 ne surveille pas habituellement l'utilisation de notre site Internet, nos communications de marketing par courriel, gérées par MailChimp, peuvent contenir un « pixel invisible » unique propre à la campagne qui nous indique si nos courriels sont ouverts et qui, combiné avec une autre technologie, vérifie les clics sur les liens contenus dans les courriels. Nous pouvons utiliser cette information à diverses fins, notamment pour établir lesquels de nos courriels vous intéressent le plus et pour demander aux utilisateurs qui

n'ouvrent pas nos courriels s'ils souhaitent continuer de les recevoir. Le pixel sera supprimé lorsque vous supprimerez le courriel. Si vous ne souhaitez pas que le pixel soit téléchargé sur votre appareil, par courriel vous pouvez choisir de ne pas télécharger d'images à partir de Pier 21. Pour en savoir plus sur la politique de protection des renseignements personnels de MailChimp, veuillez suivre le lien suivant :<https://www.intuit.com/privacy/statement/fr-ca/>

Vous pouvez également choisir de ne pas cliquer sur les communications de marketing par courriel que nous vous envoyons. Cette information peut être liée à votre identité personnelle.

2.8 *Partageons-nous vos renseignements personnels?*

Pier 21 partage vos renseignements personnels uniquement dans les cas suivants et avec les destinataires suivants :

- (i) *avec des tiers, y compris certains fournisseurs de services dont nous avons retenu les services dans le cadre des services financiers que nous fournissons, comme des avocats, des consultants ou des experts;*
- (ii) *si nous avons recueilli vos renseignements personnels dans le cadre de la prestation de services à l'un de nos clients, nous pouvons les communiquer à ce client et, lorsque la loi le permet, à d'autres personnes aux fins de la prestation de nos services;*
- (iii) *de manière confidentielle avec des tiers dans le but de recueillir vos commentaires sur notre service, de nous aider à mesurer notre rendement et d'améliorer et de promouvoir nos services;*
- (iv) *avec des sociétés qui fournissent des services de vérification du blanchiment d'argent et du financement d'activités terroristes, de réduction du risque de crédit et à d'autres services de prévention de la fraude et du crime et avec des sociétés qui fournissent des services semblables, y compris des institutions financières, des agences d'évaluation du crédit et des organismes de réglementation avec lesquels ces renseignements personnels sont partagés;*
- (v) *avec des tribunaux, des autorités chargées de l'application de la loi, des organismes de réglementation, des représentants gouvernementaux, des avocats ou d'autres parties, lorsque cela est raisonnablement nécessaire pour établir, faire valoir ou contester une réclamation fondée en droit ou en equity, ou aux fins d'un processus confidentiel de règlement extrajudiciaire des différends;*

- (vi) *avec des fournisseurs de services que nous engageons à l'intérieur ou à l'extérieur du Québec, au niveau national ou à l'étranger (par exemple, les centres de services partagés), pour traiter les renseignements personnels à l'une des fins énumérées ci-dessus en notre nom et conformément à nos instructions uniquement;*
- (vii) *si nous réalisons une opération commerciale au sens de la législation applicable en matière de protection des données – auquel cas nous pouvons communiquer vos renseignements personnels au vendeur ou à l'acheteur éventuel de cette entreprise ou de ces actifs à qui nous cédonos nos droits et obligations ou en faveur de qui nous en effectuons la novation.*

Veillez noter : Il se peut que Pier 21, ses fournisseurs de services tiers et d'autres tiers auxquels nous communiquons des renseignements aux termes de l'avis exercent des activités à l'extérieur du Canada.

Les renseignements personnels qui sont traités dans des pays autres que le Canada peuvent être assujettis aux lois de ces pays (p. ex., lorsqu'un fournisseur de services tiers exerce des activités à l'échelle internationale). Par conséquent, il se peut que des renseignements personnels soient communiqués en réponse à des demandes valides d'autorités gouvernementales, de tribunaux ou de responsables de l'application de la loi dans des pays étrangers.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires concernant le traitement de vos renseignements personnels à l'extérieur du Canada en contactant notre chef de la conformité aux coordonnées indiquées au paragraphe 2.1.2 ci-dessus.

2.9 Combien de temps conservons-nous vos renseignements personnels?

Nous ne conserverons les renseignements personnels que durant la période qui est raisonnablement nécessaire pour satisfaire aux fins auxquelles ils ont été recueillis, y compris afin de satisfaire à toute exigence légale, comptable ou d'information et, au besoin, pour faire valoir ou défendre ses droits, jusqu'à la fin de la période de conservation pertinente ou jusqu'à ce que les droits en cause aient été réglés. Comme ces fins varient selon les renseignements personnels en cause, nous vous invitons à communiquer avec notre chef de la conformité pour toute question qui vous concerne.

À l'expiration de la période de conservation applicable, nous détruisons en toute sécurité vos renseignements personnels conformément aux lois et règlements applicables et à notre politique de conservation des données.

2.10 Comment garantissons-nous l'exactitude de vos renseignements personnels?

Pier 21 déploie des efforts raisonnables pour s'assurer que vos renseignements personnels sont conservés de façon telle qu'ils soient aussi exacts, complets et à jour que possible. Nous ne mettons pas régulièrement à jour vos renseignements personnels, à moins que cela ne soit nécessaire. Afin de nous aider à tenir à jour vos renseignements personnels et à en

assurer l'exactitude, vous devez nous informer sans délai de tout changement dans les renseignements que vous nous fournissez.

2.11 Comment protégeons-nous vos renseignements personnels?

Pier 21 s'engage à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos renseignements personnels. Nous employons des mesures de sécurité qui sont habituelles dans le secteur financier et adaptées à la sensibilité de l'information, y compris des mesures physiques, organisationnelles et technologiques. Parmi ces mesures, mentionnons l'accès restreint aux bureaux, la formation du personnel, la limitation de l'accès à l'information selon le principe du « besoin de savoir », l'utilisation de mots de passe et des politiques et pratiques internes bien définies.

Malheureusement, la transmission de renseignements par Internet n'est pas totalement sécurisée. Bien que nous fassions de notre mieux pour protéger vos renseignements personnels, nous ne pouvons garantir la sécurité des données transmises à notre site Internet. Toute transmission que vous effectuez est à vos risques et périls. Une fois que nous aurons reçu vos renseignements, nous appliquerons nos pratiques de sécurité pour essayer d'empêcher l'accès, l'utilisation et/ou la communication non autorisés.

Nous pouvons stocker et traiter vos renseignements personnels dans nos bureaux de Montréal. Nous utilisons des moyens contractuels et autres pour fournir un niveau de protection comparable pendant que les renseignements sont stockés, manipulés et traités par des fournisseurs de services tiers.

2.12 Qui contacter en cas de questions

Pier 21 s'engage à faire preuve de transparence en ce qui concerne nos politiques et vous invite à contacter le chef de la conformité pour toute question que vous pourriez avoir ou à visiter notre site Web.

2.13 Quels sont vos droits?

Selon la province dans laquelle vous résidez, vous disposez de divers droits concernant notre traitement de vos renseignements personnels :

- a) **Accès** : Vous avez le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels à votre sujet et d'en demander une copie. Pour ce faire, veuillez nous contacter au Compliance@Pier21am.com. Il existe des exceptions à ce droit, de sorte que l'accès peut être refusé si, par exemple, la mise à votre disposition des renseignements révélait des renseignements personnels au sujet d'une autre personne, ou si nous sommes légalement empêchés de communiquer ces renseignements.
- b) **Exactitude** : Nous voulons que vos renseignements personnels demeurent exacts, à jour et complets. Nous vous encourageons à nous contacter au Compliance@Pier21am.com pour nous faire savoir si vos renseignements personnels sont inexacts ou changent, afin que nous puissions les mettre à jour.

- c) **Retrait du consentement** : Si vous avez donné votre consentement au traitement de vos renseignements personnels, vous avez le droit de le retirer en tout ou en partie. Pour retirer votre consentement, veuillez suivre les liens de désabonnement dans tout message marketing qui vous est envoyé où contacter le chef de la conformité au Compliance@Pier21am.com. Une fois que nous aurons reçu la notification que vous avez retiré votre consentement, nous ne traiterons plus vos renseignements, sauf s'il existe un autre motif légal pour le traitement. Le retrait du consentement à recevoir des communications marketing n'a aucune incidence sur le traitement des renseignements personnels aux fins de la prestation de nos services.
- d) **Cessation de diffusion** : Vous avez le droit de nous demander de cesser de diffuser vos renseignements personnels si la diffusion est contraire à la loi ou à l'ordonnance d'un tribunal.

Vous avez également le droit de demander que nous cessions de diffuser vos renseignements personnels si les conditions suivantes sont réunies :

- (i) la diffusion des renseignements vous cause un préjudice grave relativement à votre droit au respect de votre réputation ou de votre vie privée;
 - (ii) le préjudice est manifestement supérieur à l'intérêt du public de connaître les renseignements ou à l'intérêt de toute personne de s'exprimer librement;
 - (iii) la cessation de diffusion demandée n'excède pas ce qui est nécessaire pour empêcher la perpétuation du préjudice.
- e) **Désindexation** : Vous avez le droit de nous demander de désindexer tout hyperlien attaché à votre nom et permettant d'accéder à des renseignements par un moyen technologique si la diffusion est contraire à la loi ou à l'ordonnance d'un tribunal.

Vous avez également le droit de nous demander de désindexer un lien donnant accès à des renseignements lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- (i) la diffusion des renseignements vous cause un préjudice grave relativement à votre droit au respect de votre réputation ou de votre vie privée;
- (ii) le préjudice est manifestement supérieur à l'intérêt du public de connaître les renseignements ou à l'intérêt de toute personne de s'exprimer librement;
- (iii) la cessation de diffusion demandée n'excède pas ce qui est nécessaire pour empêcher la perpétuation du préjudice.

- f) **Réindexation** : Vous avez également le droit de nous demander de réindexer un lien donnant accès à des renseignements lorsque les conditions suivantes sont réunies :
- (i) le fait de ne pas le faire vous cause un préjudice grave relativement à votre droit au respect de votre réputation ou de votre vie privée;
 - (ii) le préjudice causé par le défaut de réindexation est plus grand que l'intérêt du public à connaître les renseignements ou l'intérêt du droit de toute personne de s'exprimer librement;
 - (iii) la réindexation demandée n'excède ce qui est nécessaire pour empêcher la perpétuation du préjudice.
- g) **Mobilité** : Vous avez le droit de demander que les renseignements personnels informatisés recueillis auprès de vous vous soient communiqués dans un format technologique couramment utilisé ainsi qu'à toute personne ou entité autorisée par la loi à recueillir ces renseignements. Ce droit ne s'étend pas aux renseignements qui ont été créés ou déduits à partir de vos renseignements personnels et nous ne sommes pas tenus de communiquer ces renseignements si cela soulève de graves difficultés d'ordre pratique.
- h) **Plaintes** : Si vous pensez que vos droits à la protection de vos renseignements personnels ont pu être violés, vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente, ou de demander réparation auprès des tribunaux.

2.13.2 Accès à l'information

Vous pouvez vous renseigner sur vos renseignements personnels ou exercer votre droit d'accès à ceux-ci en contactant notre chef de la conformité au Compliance@Pier21am.com.

Pier 21 répondra généralement à toutes les demandes d'accès dans les 30 jours suivant la réception de tous les renseignements nécessaires. Dans les cas où nous ne sommes pas en mesure de fournir l'accès, ou si nous avons besoin de plus de temps pour répondre à une demande, nous vous aviserons par écrit.

Sur le fondement de dispenses prévues par les lois applicables, nous pourrions ne pas être en mesure de communiquer certains types de renseignements. Dans la mesure du possible, nous retrancherons les renseignements qui ne seront pas communiqués et nous vous donnerons accès aux autres renseignements. Si nous ne sommes pas en mesure de vous fournir l'accès aux renseignements personnels ou de vous les communiquer, nous vous fournirons une explication, sous réserve de restrictions.

Dans certaines circonstances, comme lorsque la demande est excessive ou non fondée, nous pouvons vous imposer des frais administratifs pour l'accès à vos renseignements personnels. Nous pouvons également facturer des copies supplémentaires. Nous vous informerons des frais éventuels avant de donner suite à une demande.

2.14 Comment résolvons-nous vos préoccupations?

Les rapports, préoccupations, plaintes ou incidents dont nous prenons connaissance et qui mettent en cause une conduite susceptible de contrevenir à l'avis seront traités de manière confidentielle dans la mesure du possible. Toutefois, la communication de certains renseignements peut être nécessaire pour répondre adéquatement aux questions soulevées, faciliter le déroulement de l'enquête et mettre en œuvre des solutions, au besoin.

2.14.1 Processus de signalement des incidents et de recours hiérarchique

Nous prenons au sérieux toute atteinte potentielle ou réelle aux renseignements personnels.

Vous pouvez faire part de vos préoccupations au sujet du traitement de vos renseignements personnels directement à notre chef de la conformité.

Le chef de la conformité fera appel aux paliers de direction appropriés pour l'aider à résoudre le problème.

2.14.2 Autres recours

Bien que nous nous engagions à régler toutes les questions relatives aux renseignements personnels à l'interne, aucune disposition du présent avis ne vous empêche de communiquer avec le commissaire à la protection de la vie privée fédéral ou provincial compétent.

2.14.3 Interdiction de représailles

Nous n'exercerons pas de représailles contre une personne qui, de bonne foi et pour des motifs raisonnables, soulève des questions ou des préoccupations concernant ses renseignements personnels.

3. Prise d'effet et modification

L'avis prend effet le **18 septembre 2023** et remplace toutes les versions précédentes.

Pier 21 se réserve le droit d'interpréter l'avis à sa seule discrétion et d'y apporter les modifications qu'elle juge appropriées de temps à autre sans avoir à donner de préavis.

La législation sur la protection des renseignements personnels continue d'évoluer et, par conséquent, nous pouvons modifier le présent avis à l'occasion, à notre entière discrétion,

sans vous en aviser au préalable ni engager notre responsabilité envers vous ou toute autre personne. Le traitement de vos renseignements personnels par nous sera régi par la version du présent avis qui est en vigueur à ce moment-là.